

« Inter-association Départementale pour l'Éducation et l'Enfance 93 »

Communiqué de presse
au sujet du documentaire de « Zone Interdite » sur les défaillances de
l'Aide Sociale à l'Enfance diffusé dimanche 19 janvier 2020

Tout mettre en œuvre pour maintenir le plus haut niveau d'exigence en protection de l'enfance

M6 a pris le parti de présenter son documentaire en dénonçant des scandales et des drames humains dissimulés, les conduisant à une enquête « en caméra cachée » au sein de foyers publics et associatifs, et en les comparant à des projets d'accueil qui nous rassemblent par leur qualité de prise en charge indispensable. À partir de quelques situations - totalement intolérables – ils pointent d'un côté, avec véhémence, des dysfonctionnements que nous condamnons et de l'autre les bases qui doivent nous porter dans une réflexion collective au service des enfants en situation de grande fragilité.

Nous regrettons, alors qu'Idée 93¹ avait accepté d'ouvrir les portes d'établissements pour ce reportage, que cette proposition n'ait jamais pu aboutir avec les équipes de Zone Interdite, pour témoigner de services dans le 93 proposant des accompagnements exigeants et de qualité.

Si le documentaire pointe sans ambiguïté des réalités et des difficultés importantes, leurs « focus images » auraient nécessité que puissent être apportés les éclairages afin de témoigner des longues difficultés qui se sont installées depuis plus de 30 ans.

Dans ce contexte, au regard du reportage, nous souhaitons confirmer :

- **Qu'il n'est pas possible que les prises en charge s'arrêtent régulièrement à 18 ans** après des années de prise en charge à l'ASE. Nous demandons la continuité jusqu'à 25 ans. Les quelques et seuls Contrats Jeune Majeur ne sont pas acceptables. Nous dénonçons ces arrêts bruts et le cruel manque d'alternatives.
- **Il n'est pas possible que les politiques publiques en protection de l'enfance ne s'inscrivent pas dans un cadre national.** La seule délégation aux Départements induit, des différences sur le territoire et rompt le principe d'Égalité de la constitution française.
- **Le recrutement des professionnels est devenu une difficulté majeure** : absence de professionnels sur le marché du travail et manque d'attractivité, crise des vocations, symptôme d'une profession et difficulté du métier. **Nous dénonçons la fragilité de la formation.**
- **Le documentaire met l'accent sur les manquements des éducateurs. Nous tenons à exprimer notre indignation devant ces agissements. Mais nous interrogeons aussi : le manque de formation, de spécialistes, les difficultés à mettre en place les soutiens aux professionnels au regard des situations traitées.** Nous ne pouvons accepter que

¹ Regroupant 29 associations œuvrant pour la protection de l'enfance au sein du département de la Seine-Saint-Denis

perdre cette forme de désespérance, d'impuissance ou de toute puissance de certains professionnels.

→ **Il n'est pas possible que les Départements continuent à faire la « sourde oreille » quant aux financements des structures, notamment associatives, largement évoqués dans le reportage.** Pour une grande partie d'entre elles, elles sont à bout de souffle, ne permettent pas les accompagnements et soins, pourtant indispensables, pas plus qu'elles ne permettent de soutenir les innovations, les prises en charge singulières. La directrice du « bon » établissement du Bas Rhin le souligne.

Nous souhaitons attirer également l'attention sur l'absence de solutions immédiates qui peuvent rendre les situations de prises en charge très complexes.

Nous plaçons pour un travail articulé avec le soin, avec la pédopsychiatrie, l'éducation nationale, travail encore trop difficile à construire. L'accueil de certains jeunes à l'école est souvent long, les solutions manquent, l'inventivité, le travail pluriprofessionnel, le décloisonnement de nos métiers sont une urgence !

Nous appelons à mettre en avant sur tous les territoires les alternatives et les innovations, les multiples pratiques et expériences positives de nombreuses structures afin qu'elles deviennent des pratiques communes à notre profession.

Nous condamnons les pratiques insupportables et souhaitons que la justice soit saisie, les enquêtes administratives réalisées. La loi et les sanctions devront, bien sûr, passer.

Pour autant, **nous avons le devoir de nous saisir de cette dramatique situation** pour aborder les difficultés et la complexité de la protection de l'enfance, les engagements indispensables et les investissements inéluctables. **Il est de notre responsabilité de ne pas éviter l'occasion qui nous est donnée à tous d'interroger le droit des enfants à disposer des mêmes chances et de la même qualité de traitement sur le territoire français.** Nous ne pouvons nous résoudre à en rester au constat de ces situations ou à des réactions « défensives ».

Nous appelons à ce qu'une réflexion institutionnelle nationale s'engage, de manière ferme, avec de réels moyens à y imposer !

Rosny-sous-Bois, le 23 janvier 2020

Contacts : Michèle Estrailier, Présidente d'Idée93



*Anmeuble Robert Schuman, 3, rue de Rome - 93110 Rosny sous Bois
Tél : 01.48.54.17.20 Fax : 09.59.20.17.84 mail : idee93@free.fr*

Récépissé de déclaration N° W931006931